*L’information ci-jointe constitue de l’information réglementée au sens de l’arrêté royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Information privilégiée.*

**Telenet obtient spectre supplémentaire pour accélérer le déploiement de la 5G en Belgique**

**Malines, le 21 juin 2022 - A l’issue de la procédure de mise aux enchères multi-bandes organisée par l’Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT), Telenet Group SA, une filiale directe à 100 % de Telenet Group Holding SA (ci-après ‘Telenet’) (Euronext Brussels : TNET), confirme l’obtention de fréquences dans les bandes 700 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 3500 MHz pour un montant total de € 264,3 millions. Telenet utilisera ce spectre afin d’assurer la continuité de service de ses réseaux existants, et poursuivre l’expansion de son réseau 5G dont le déploiement commercial a débuté en décembre 2021 pour la marque Telenet et en avril 2022 pour la marque BASE et pour Telenet Business.**

Le 28 mars 2022, l’IBPT a alloué à Telenet du spectre réservé dans les bandes de fréquences 900 MHz (2x5 MHz), 1800 MHz (2x15 MHz) et 2100 MHz (2x10 MHz) pour un prix de € 73 millions. A ces fréquences s’ajoutent aujourd’hui celles obtenues dans le cadre de la procédure d’enchères qui a démarré le 1er juin dernier et s’est achevée ce 20 juin. En totalité, Telenet a obtenu (y compris le spectre réservé) 2x5 MHz dans la bande 700 MHz, 2x10 MHz dans la bande 900 MHz, 2x20 MHz dans la bande 1800 MHz, 2x15 MHz dans la bande 2100 MHz et 100 MHz dans la bande 3500 MHz, et ce pour un prix de € 264,3 millions. Telenet pourra profiter de ces fréquences pour une période de 20 ans, excepté pour les fréquences dans la bande 3500MHz qui viendront à échéance le 6 May 2040. Les opérateurs ont le choix d'opter soit pour un paiement anticipé unique, soit pour des paiements annuels différés. Telenet est actuellement en phase d'évaluation des deux options.

Grâce à cette combinaison de fréquences, Telenet pourra poursuivre son plan de déploiement mobile. D’une part, le renouvellement du spectre existant va lui permettre de sécuriser la continuité de service de ses réseaux existants. Et d’autre part, avec le spectre obtenu dans les bandes de fréquences 700 MHZ et 3500 MHz, Telenet va pouvoir étendre son réseau 5G et offrir une encore meilleure expérience 5G à ses clients résidentiels et business.

John Porter, CEO de Telenet : « *Je suis très heureux du résultat de cette vente aux enchères de fréquences. Nous avons réussi à acquérir pas moins de 200 MHz de spectre à un prix très compétitif*. *Ce résultat constitue une étape clé dans l’aventure 5G. Ces dernières années, nous ne sommes pas restés les bras croisés à attendre les enchères de spectre 5G : nous avons eu recours à la licence test de l’IBPT pour tester des cas d’usages en 5G avec des partenaires dans divers domaines et pu démarrer notre déploiement commercial en décembre 2021 avec la marque Telenet, en mars avec Telenet Business et en avril dernier avec BASE, grâce à la licence 5G temporaire de l’IBPT. En parallèle nous avons continué à déployer et à préparer activement notre réseau, jour après jour. Grâce aux fréquences nouvellement acquises, nous entrons à présent dans une nouvelle phase d'expansion de notre réseau 5G, qui offrira à terme des vitesses plus élevées, une capacité plus importante, des temps de réaction plus courts et une plus grande stabilité, et ce tant aux particuliers qu’aux entreprises, sur l'ensemble du territoire belge ».*

Le processus d’enchère n’est pas encore terminé puisque d’une part le positionnement des blocs achetés par chaque opérateur dans les bandes de fréquences concernées doit à présent être déterminé et d’autre part la vente aux enchères du spectre dans la bande 1400 MHz doit ensuite avoir lieu.

***À propos de Telenet***

*En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l’entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonie fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l’échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d’hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3000 collaborateurs ont un objectif commun : rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d’informations, visitez*[*www.telenet.be*](https://www2.telenet.be/fr)*. Liberty Global - l'une des entreprises leaders au niveau mondial de la vidéo convergente, de l’Internet haut débit et de la communication, innovant et donnant les moyens à ses clients dans six pays européens de tirer le meilleur parti de la révolution numérique - détient une participation directe de 58,9 % des actions de Telenet Group Holding SA (hors actions propres détenues de temps à autre par cette dernière).*

***Informations complémentaires –*** *Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site web http://www.telenet.be. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2021 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés non audités et des présentations liées aux résultats financiers de la période des trois premiers mois se terminant le 31 mars 2022 peuvent être consultés dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (http://investors.telenet.be).*

**Contact :**

Investor Relations Rob Goyens [rob.goyens@telenetgroup.be](mailto:rob.goyens@telenetgroup.be%20)  +32 15 333 054

Bart Boone [bart.boone@telenetgroup.be](mailto:bart.boone@telenetgroup.be%20%09%09)  +32 15 333 738

Media Relations Stefan Coenjaerts [stefan.coenjaerts@telenegroup.be](mailto:stefan.coenjaerts@telenegroup.be%09%09) +32 15 335 006

Legal Bart van Sprundel [bart.van.sprundel@telenetgroup.be](mailto:bart.van.sprundel@telenetgroup.be) +32 15 333 495

**Ce document a été publié le 21 juin 2022 à 08h05 CET**